



Québec, le 17 décembre 2008



Monsieur Jean Hardy  
Directeur de projet  
Agence métropolitaine de transport (AMT)  
500 Place d'Armes, 25e étage  
Montréal (Québec) H2Y 2W2

**Objet : Questions d'un participant à l'audience**  
**Titre du projet : Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de ce dossier, vous soumet des questions provenant de monsieur Jean-Paul Lacoursière.

1. Est-ce que le promoteur a considéré la dose thermique dans l'évaluation des conséquences de la boule de feu ?

Les critères normalement utilisés sont :

1800 (kW/m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>·s zone intérieure (de la boule de feu)  
1000 (kW /m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>·s zone moyenne  
500 (kW /m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>·s zone extérieure

À titre d'exemple et d'informations supplémentaires :

Durée de la boule de feu : 18 s

Rayon de la boule de feu : 143 m

(Une dose de) 1800 (kW /m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>·s (se produit à une distance de) 249 m

1000 (kW /m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>·s 364 m

500 (kW /m<sup>2</sup>)<sup>4/3</sup>·s 511 m

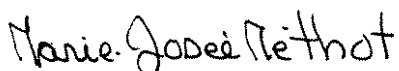
2. Dans le document PR3.1, il est mentionné à la page 220 : « Un projet de bâtiment multifonctionnel destiné à accueillir les bureaux de la MRC Les Moulins, ainsi qu'un centre de la petite enfance (CPE), est en préparation par la Ville de Mascouche. Les équipements de vente et de perception seront installés dans un petit bâtiment d'accueil intégré à ce bâtiment multifonctionnel. La Ville de Mascouche a également fait part d'un projet de développement résidentiel visant à développer les terrains situés au sud et à l'ouest du site de la gare Mascouche. Ce projet de développement serait construit selon le principe de TOD (Transit Oriented Development), qui a pour objectif le développement de noyaux urbains autour de pôles de transports collectifs. »

- a. Quelle est la localisation exacte de ce bâtiment multifonctionnel ?
  - b. Quelle sera la capacité d'occupation du Centre de la petite enfance ?
  - c. Quelle sera la capacité d'occupation des bureaux ?
  - d. Y aura-t-il des commerces associés à la gare ? Le cas échéant, quels seront la capacité d'occupation et l'achalandage prévu de ces commerces ?
  - e. Quelle est la localisation du projet de développement résidentiel ?
3. Les questions suivantes concernent les services d'intervention lors d'incendies aux réservoirs de propane de la compagnie Inter Propane Inc.
- a. Quelles sont les taux d'arrosage prévus sur un réservoir de 62 000 USG de propane ?
  - b. Quelles sont les disponibilités en eau du service incendie? De quelle façon sera-t-il alimenté (bornes-fontaines, camions-incendie) et pendant combien de temps l'intervention pourra-t-elle être soutenue avec le taux d'arrosage prévu ?

De plus, la commission apprécierait recevoir de votre part les réponses aux questions et commentaires que monsieur Michel Duquette vous a adressés lors de la première partie d'audience, en vous référant au document déposé DB12.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 janvier prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 13 janvier 2009.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission